

ARNAVILLE

ECHO du RUDEMONT

Rédaction Mairie d'Arnaville

Bulletin Municipal

N° 194

JANVIER 2021



Place de l'Eglise(cartes ancienne)



Place de l'Eglise 2009



Presbytère avant 1990



Centre Culturel 1993



Traverse village avant 2009



Traverse village actuelle
voitures sur la chaussée,
piétons à l'abri sur les trottoirs

SOMMAIRE :



LA BIBLIOTHEQUE

adapte ses horaires au nouveau couvre-feu et vous accueille désormais :

- le mardi de 16h30 à 17h30
- le samedi de 11h à 12h

✓ VŒUX DU MAIRE

L'état sanitaire ne nous permettra pas cette année d'organiser la cérémonie des Vœux et l'accueil des nouveaux habitants.

✓ BILAN POPULATION 2020

✓ VELO ELECTRIQUE : AIDE A L'ACHAT

✓ FERMETURE DE LA TRESORERIE DE THIAUCOURT

✓ Marie Louise COURTIOL : 100 ans

✓ ETAT CIVIL :

Il ne nous est plus possible d'annoncer les évènements d'Etat Civil sans autorisation des intéressés.

Merci de nous faire connaître vos désirs pour pouvoir faire paraître ces informations.

✓ RECENSEMENT MILITAIRE / PARCOURS DE CITOYENNETE

✓ CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2021

Site internet de la commune d'Arnaville : <http://www.arnaville.mairie54.fr>

Le Site se construit petit à petit et vous pouvez y trouver de nombreuses informations

Adresse internet de la Mairie : mairiarn@numericable.fr

Téléphone : 03.83.82.62.78

Site de l'Ecole Communale : <http://www4.ac-nancy-metz.fr/ia54-pam/arnaville/>

A Toutes et Tous,

A l'issue de cette année 2020, très perturbée par la pandémie COVID et sans réunion possible cet Echo du Rudemont me permet de vous souhaiter mes bons vœux ainsi que ceux de toute l'équipe municipale pour l'année 2021. Prenez soin de vous, soyez précautionneux pour ne pas prendre de risques pour votre santé et celle de vos proches, soyez patients dans l'attente de voir « faiblir » le risque de contamination. Essayez de valoriser les courts instants de ce qu'il reste de la convivialité, qu'elle soit familiale ou de proximité. N'hésitez pas à consulter ou à nous contacter si besoin, nous restons bien sûr à votre service.

L'année 2020, année d'élections municipales fut morne et triste. En 31 ans je n'ai pas souvenir d'une telle expérience. La nouvelle équipe municipale qui a été élue au premier tour de mars 2020 n'a pu être mise en place que le 26 mai 2020 et depuis ne s'est réunie que quelques fois dans la grande salle du Centre Culturel, les conseillers, séparés de 2 mètres les uns des autres afin de garder les distances imposées. Seules les délibérations permettant de poursuivre les actions engagées ont pu être prises. Lors de la dernière séance du 27 novembre 2020, j'ai fait part à mes conseillers du désarroi qui m'habite. En effet, je n'ai pas encore eu l'occasion de pleinement les connaître. Avec le masque qui les cache et supprime les expressions du visage, ils n'ont pas encore pu s'exprimer en commission ni prendre en main leur rôle d'élus.

Nous vivons la même difficulté au niveau communautaire où nous n'avons pas pu faire connaissance avec les nombreux nouveaux élus. A l'issue de quelques réunions préparées en bureau ou par les services chaque élu quitte la salle au plus vite, quand d'autres y assistent en visioconférence.

Une des premières réunions du Conseil Municipal a permis de voter le budget de l'année mais notre temps a surtout été consacré à gérer la crise Covid. Un gros travail au niveau de l'école où après ordres et contre-ordres, déménagement des classes et équipement réglementé, la classe a pu reprendre.

Pour se conformer aux mesures sanitaires, il a fallu augmenter le temps de travail de l'agent d'entretien, procéder à de multiples achats de matériel sanitaire et de protection. La secrétaire de mairie présente ou quelques jours en télétravail et les adjoints dans leur rôle respectif ont permis de répondre à vos diverses demandes. La Mairie est restée accessible.

Les anciens ou personnes malades de la commune ont été suivis, sans ingérence de notre part. De nombreux habitants ont su rendre service à leurs voisins ou du moins l'ont proposé.

Sans vraie relation, la vie a pu continuer et le seul commerce ouvert du village a bien rendu service à tous.

La vie, d'habitude rythmée par les manifestations, s'est éteinte. Les habitants se sont faufilés dans les rues presque désertes souvent de manière anonyme.

Nous souhaitons tous le retour d'une vie normale en 2021 pour que notre village revive.

Pour 2021, sans connaître à fond les conséquences des événements passés, la municipalité va engager et poursuivre les projets en cours pour garder le niveau d'équipement utile à la population.

1) **Travaux de réhabilitation de la maison « Ripoche » 107 Grande Rue**, pour création de la nouvelle mairie. Ce dossier nous occupe depuis plus de trois ans. En décembre 2019, les Appels d'Offres devaient être lancés. En fait et vu les confinements et retards divers, c'est en décembre 2020 qu'ils ont été lancés par l'équipe de Maître d'œuvre. Nous attendons les résultats de cette consultation et les travaux devraient débuter au cours du premier trimestre. Il s'agit là d'un énorme chantier qui mobilisera l'équipe municipale pour 18 mois. Après déménagement de la Mairie du 98 Grande Rue, l'objectif sera de définir le devenir du bâtiment laissé libre de toute occupation.

2) Nous devrions voir se concrétiser, avec un dossier communauté de communes, le changement de destination de la maison éclusière. Celle-ci, achetée par la Communauté de Communes devrait devenir un point relais pour la véloroute dénommée dorénavant « Voie Bleue ». Un appel à projet a été lancé sur ce thème auprès des associations intéressées.

3) En appui de la démarche véloroute, afin de sécuriser les cyclistes usagers des routes départementales 91 et 952 et sécuriser les trottoirs ; le projet de réouverture de la rive gauche du pont-canal au passage des piétons et vélos devrait voir le jour. Le dossier est en instruction et les subventions attendues. L'opération, comprise et acceptée par VNF ne devrait être finalisée qu'en 2022.

4) Nous continuons d'instruire et de monter le dossier devant aboutir à la création d'un parking entre la rue des Juifs et le cimetière. Les terrains sont en cours d'acquisition auprès des notaires, mais les actes sont retardés du fait de la pandémie. L'ensemble n'est pas encore finalisé. Un projet-programme est établi par un Maître d'Oeuvre et nous sollicitons les subventions pour des travaux en 2022 ou 2023.

5) Agrandissement du cimetière. Il ne reste plus que quelques places dans le cimetière actuel et quelques cavurnes sont disponibles. La création de l'extension devient urgente. Après analyse des options lors du prochain budget en mars nous mettrons tout en œuvre pour clôturer le terrain et mettre des emplacements à disposition des familles.

Les prochains mois conditionneront la méthode pour reprendre une pleine activité.

Que 2021 vous épargne et vous permette de vous épanouir en famille. Internet et le téléphone portable aident, fort heureusement, à la communication. A ce sujet, la fibre arrive chez nous avant fin 2022. Malheureusement quelques supports supplémentaires devront être posés dans les rues où la dissimulation des réseaux n'a pas encore pu être réalisée.

Soyons patients.

Je vous souhaite des brassées de bonheur

Bonne et Heureuse Année 2021

BILAN DE LA POPULATION pour l'année 2020 :

Naissances : 10 ; Mariages : 2 ; Décès : 4

Arrivées : 40 personnes formant 22 familles

Départs : 40 personnes soit 15 familles et 5 jeunes adultes quittant leur famille

VELO ELECTRIQUE : AIDE A L'ACHAT

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la communauté de communes de Mad et Moselle offre à ses habitants la possibilité de prétendre à une aide financière sur l'acquisition d'un vélo à assistance électrique.

L'enveloppe est de 30 000 € et les conditions sont les suivantes :

- Les 100 premiers dossiers seront éligibles sur présentation de facture d'un vélo homologué
- 30% du montant plafonné à 300 € par foyer. Aucune condition de ressources
- usage personnel avec engagement de non revente avant 3 ans

FERMETURE DE LA TRESORERIE DE THIAUCOURT

La Trésorerie de Thiaucourt a fermé ses portes le 31 décembre 2020. Les dossiers comptables de la commune et de la communauté de communes seront dorénavant traités à Pont à Mousson.

Les factures émises: loyer, bois de chauffage, ordures ménagères, ou autres seront à régler à Pont à Mousson rue Raugraff.

Madame Marie Louise COURTIOL a 100 ans



Doyenne du repas des anciens elle aimait recevoir fleurs et chocolats

Madame Marie Louise GADAULT est née à Arnaville le 10 janvier 1921.

De son union avec Louis COURTIOL, le 14 août 1945, sont nés quatre enfants : Nicole, Josette, Dominique, Christine.

Jusqu'à son départ vers la maison de retraite St François à Pont à Mousson, le 22 novembre 2016, elle a demeuré Rue de l'Eglise à Arnaville. Même si elle restait très discrète sur ces faits, durant la guerre de 39/45, elle profitait de son travail à Novéant, en zone annexée, pour passer des messages à l'insu de l'occupant allemand.

Très en forme et aimant beaucoup marcher, elle a marqué la population arnavilloise par son passage dans les rues du village, sa visite à chaque bourse aux plantes où elle partageait un café et une pâtisserie.

Très angoissée de quitter le village, elle a su trouver sa place dans sa nouvelle résidence et y vivre jusqu'à cet âge avancé.

Souhaitons-lui d'y vivre heureuse.



Bibliothèque (1993)



Chemin Piétonnier (2002)



Parking de la Vème Division(2002)



Aménagement carrefour Rue de Gorze (2005)



Création de 3 logements 98bis Grande Rue (2004)



Station d'épuration (2007)



Mise en place de la table de ping pong (2009)
aire de jeux et terrain de basket (2013/2014)

ETAT CIVIL

Depuis notre dernier bulletin et suivant information des mairies ayant enregistré les actes ou selon information des familles.

Naissances : nos félicitations

- Eden est né le 4 décembre au foyer de Ludovic RITZ et de sa compagne Florianne. Les grands parents Brigitte et André RITZ sont domiciliés Rue de Gorze à Arnville.
- Joyce, est née le 17 décembre au foyer de Alexandra CHIARADIA et Antony LAVALLARD. La famille est domiciliée 172 rue du Pallon.
- Naomi, dernier bébé de l'année 2020,est née le 31 décembre au foyer de Françoise DORDAIN et Johann KIRCH. La famille est domiciliée 209 Rue des Juifs. La mamie, Martine Kirch est domiciliée 223 Grande Rue.

RECENSEMENT MILITAIRE / PARCOURS DE CITOYENNETE

Tout citoyen ou citoyenne âgé(e) de 16 ans est tenu de se faire recenser à la mairie de son domicile **dans le mois qui suit son anniversaire**.

Une attestation de recensement, à **conserver précieusement**, lui sera remise.

Pour l'année 2021 il s'agit de : ANTOINE Isaline, BRAHIMI Yanis, GOUSSOT Florian, MAUJEAN Yoann, NEY Théo, TESCHER Solène.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS (à compléter)

| Année 2021 | Animations | Organisateur |
|---------------|--|--------------------------|
| 16 mai | Brocante | Association des fêtes |
| 22 mai | Lecture à la Bibliothèque | Je Bouquine à Arnville |
| 20 juin | Marche Gourmande | Association des fêtes |
| 27 juin | Elections Régionale et Départementales (à confirmer) | |
| 17/18 Juillet | Fête Patronale | Association des fêtes |
| Octobre | Bourse aux plantes | Association des fêtes |
| Octobre | Repas des Anciens | CCAS |
| | Exposition | Association des fêtes |
| 28 novembre | Marché de Noël | Association des fêtes |
| 4 décembre | St Nicolas | Amicale Sapeurs-Pompiers |
| 11 décembre | Ste Barbe | Amicale Sapeurs-Pompiers |

Nous espérons que les manifestations reprendront de façon régulière en 2021.

Nous ne pouvons donner des dates définitives, le calendrier sera revu au fil du temps.

SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Le site internet de la commune se construit et s'étoffe petit à petit.

De nouvelles photographies, d'anciens numéros à thème de l'Echo du Rudemont, un petit peu d'histoire, des réglementations, des tarifs communaux... nous essayons de faire monter ce site en puissance. Si vous possédez des photos anciennes, des articles... vous pouvez nous les faire parvenir afin de les partager avec tous les habitants ou amis d'Arnville.



réhabilitation
école communale (2011) et
périscolaire (2015)

En cours:

Préparation chantier
Nouvelle Mairie :
Appel d'Offre.

Extension cimetière.

